



Convention sur la diversité biologique

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/CBD/COP/13/7
15 novembre 2016

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

Treizième réunion

Cancún (Mexique), 4-17 décembre 2016

Point 8 de l'ordre du jour provisoire*

RAPPORT DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF SUR L'ADMINISTRATION DE LA CONVENTION ET LE BUDGET DES FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE DE LA CONVENTION

Note du Secrétaire exécutif

INTRODUCTION

1. À sa douzième réunion, la Conférence des Parties a prié le Secrétaire exécutif, au paragraphe 26 de sa décision XII/32, de lui faire rapport à sa treizième réunion sur les recettes et l'exécution du budget ainsi que sur les ajustements apportés au budget de la Convention pour l'exercice biennal 2015-2016.

2. Le présent document met en avant les résultats administratifs et financiers du secrétariat depuis la dernière réunion de la Conférence des Parties. Il doit être lu en tenant compte des notes du Secrétaire exécutif sur le projet de budget relatif au programme de travail pour l'exercice biennal 2017-2018 (UNEP/CBD/COP/13/23 et Add.1).

3. Le document est divisé en cinq sections comme suit :

a) La *section I* fait rapport sur les recettes et l'exécution du budget en 2014 et au cours de l'exercice biennal 2015-2016, en ce qui concerne les quatre fonds d'affectation spéciale au titre de la Convention, à savoir le Fonds général d'affectation spéciale (Fonds d'affectation spéciale BY), le Fonds d'affectation spéciale de contributions volontaires pour les activités approuvées additionnelles (Fonds d'affectation spéciale BE), le Fonds d'affectation spéciale de contributions volontaires pour faciliter la participation des Parties au processus de la Convention (Fonds d'affectation spéciale BZ) et le Fonds général d'affectation spéciale de contributions volontaires pour faciliter la participation des communautés autochtones et locales aux travaux de la Convention (Fonds d'affectation spéciale VB). Les chiffres des dépenses engagées au titre de l'exercice biennal 2015-2016 qui sont donnés ici ne se réfèrent qu'aux vingt et un premiers mois de l'exercice biennal (soit jusqu'au 30 septembre 2016) et ils devraient changer d'ici à la fin de l'année 2016 pour tenir compte des dépenses effectives. Cette section contient également un rapport sur les engagements pris pour l'année 2016 au titre du Fonds d'affectation spéciale BY ;

* UNEP/CBD/COP/13/1.

b) La *section II* fournit des informations sur les questions relatives au personnel. Elle rend compte des progrès accomplis en ce qui concerne le classement, l'annonce et l'attribution des postes du secrétariat ;

c) La *section III* traite des arrangements administratifs, notamment les arrangements conclus entre le secrétariat de la Convention et le Programme des Nations Unies pour l'environnement, l'accord passé avec le Gouvernement du Canada concernant le siège du secrétariat, ainsi que les programmes de stages, d'administrateurs auxiliaires et d'administrateurs hors classe du secrétariat ;

d) La *section IV* porte sur les efforts déployés pour améliorer l'efficacité et la performance du secrétariat ;

e) La *section V* fait rapport sur les indicateurs de succès et de résultats du budget-programme.

4. Afin de réduire au minimum les dépenses liées à l'établissement des rapports, les textes suivants sont publiés sous la forme d'un document d'information (UNEP/CBD/COP/13/INF/25) :

- a) État des contributions aux Fonds d'affectation spéciale BY, BE, BZ et VB au 31 décembre 2015 (annexes I à IV) ;
- b) État des Fonds d'affectation spéciale BY, BE, BZ et VB au 30 septembre 2016 (annexes IX à XII) ;
- c) États financiers pour 2015-2016 (annexe XV).

I. RECETTES ET EXÉCUTION DU BUDGET EN 2014-2016

A. Fonds général d'affectation spéciale de la Convention sur la diversité biologique (Budget de base ou Fonds d'affectation spéciale BY)

1. Recettes et exécution du budget en 2014

a) Budget pour 2014

5. Dans sa décision XI/31, la Conférence des Parties a approuvé un budget-programme de base pour 2014 de 13 580 800 dollars É.-U., dont 12 302 446 dollars devaient être payés par les Parties conformément au barème arrêté dans l'annexe à cette décision, 300 000 dollars devaient être financés sur les économies réalisées au cours des années précédentes et 978 300 dollars financés sur la contribution du pays hôte :

Source de financement (en dollars É.-U.)	2014
Parties à la Convention	12 302 446
Pays hôte	978 300
Economies au titre des années précédentes	300 000
Total	13 580 746

b) Contributions pour 2014

6. Au 31 décembre 2014, le montant des contributions versées en 2014 au Fonds d'affectation spéciale BY s'élevait à 12 504 251 dollars É.-U., répartis comme suit :

	<i>En dollars É.-U.</i>
Palements anticipés pour 2014 reçus en 2013	1 990 805
Contributions pour 2014 reçues en 2014	9 529 823
Contribution du Gouvernement hôte	983 623
Total	12 504 251

7. Les contributions obligatoires payées pour 2014 au 31 décembre 2014 s'élevaient à 11 520 628 dollars É.-U. (soit 93,6% du montant total approuvé par la Conférence des Parties à sa douzième réunion), répartis comme suit :

	<i>En dollars É.-U.</i>
Palements anticipés pour 2014 reçus en 2013	1 990 805
Contributions pour 2014 reçues en 2014	9 529 823
Total	11 520 628

Pourcentage des contributions obligatoires payées au 31 décembre 2014 : 93,6%

8. Ce montant représente les contributions payées en totalité ou en partie par 127 Parties (soit 65,8% du nombre total de Parties à la Convention).

9. Au 31 décembre 2014, les arriérés de paiement reçus en 2014 pour 2013 et les années antérieures s'élevaient à 470 139 dollars É.-U. et les paiements anticipés pour 2015 et les années à venir à 851 488 dollars des Etats-Unis.

10. La contribution du pays hôte a été intégralement versée. La différence de 5 287 dollars É.-U., entre le budget approuvé de 978 336 dollars et le montant réellement reçu (983 623 dollars), résulte d'un gain de change.

c) Dépenses en 2014

11. Un montant total de 12 588 609 dollars É.-U. a été dépensé sur le Fonds d'affectation spéciale BY en 2014 (voir le tableau 1 ci-dessous). Ce montant représente 92,6% des fonds approuvés par la Conférence des Parties pour 2014 (13 580 800 dollars É.-U.) (voir les tableaux 1 et 2 ci-dessous). Un montant total de 978 300 dollars É.-U. au titre du budget approuvé par la Conférence des Parties (CdP) pour 2014 a été financé sur la contribution du pays hôte et 300 000 dollars ont été financés sur les économies réalisées au cours des années précédentes. Le solde (12 302 400 dollars É.-U.) a été financé sur les contributions obligatoires au Fonds d'affectation spéciale BY.

Tableau 1. Dépenses du Fonds d'affectation spéciale BY par programme, en 2014

<i>Programme</i>	<i>Budget approuvé (en dollars É.-U.)</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Pourcentage du budget approuvé</i>
Cabinet du Secrétaire exécutif	1 275 700	1 102 551	86
Questions scientifiques, techniques et technologiques	2 549 700	2 514 578	99
Questions sociales, économiques et juridiques	2 099 800	954 158	45
Sensibilisation et principaux groupes	1 622 500	1 466 634	90
Application et soutien technique	1 522 300	1 936 802	127
Gestion des ressources et services de conférence	2 948 500	3 165 639	107

<i>Programme</i>	<i>Budget approuvé (en dollars É.-U.)</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Pourcentage du budget approuvé</i>
Dépenses d'appui aux programmes	1 562 400	1 448 247	93
Total	13 580 800	12 588 609	93

Tableau 2. Dépenses du Fonds d'affectation spéciale BY par objet de dépense, en 2014

<i>Objet de dépense</i>	<i>Budget approuvé (en dollars É.-U.)</i>	<i>Dépenses (en dollars É.-U.)</i>	<i>Pourcentage du budget approuvé</i>
Dépenses de personnel (y compris le personnel temporaire, les heures supplémentaires, la formation et l'assurance)	8 489 000	7 486 650	88
Réunions du Bureau	190 000	148 101	78
Voyages en mission	410 000	355 106	87
Consultants/sous-traitance	100 000	59 179	59
Réunions	1 290 000	1 600 337	124
Supports de sensibilisation du public	90 000	82 186	91
Loyer et frais connexes	1 000 900	1 176 779	118
Dépenses générales de fonctionnement	447 500	232 028	50
Dépenses d'appui aux programmes	1 562 400	1 448 035	93
Total	13 580 800	12 588 395	93

12. En 2014, le taux de change du dollar des États-Unis d'Amérique par rapport au dollar canadien a fluctué au-dessus de la parité comme le montre le tableau 3 ci-dessous.

Tableau 3. Taux de change opérationnel de l'ONU pour le dollar canadien en 2014

<i>Mois</i>	<i>Dollar É.-U.</i>	<i>Mois</i>	<i>Dollar É.-U.</i>
Janvier	1,067	Juillet	1,071
Février	1,117	Août	1,089
Mars	1,114	Septembre	1,086
Avril	1,105	Octobre	1,116
Mai	1,096	Novembre	1,119
Juin	1,086	Décembre	1,124

13. Le dépassement des crédits alloués aux services de conférence en 2014, (voir le tableau 2 ci-dessus) est attribuable à la scission de la dotation budgétaire pour la CdP 12 entre 2013 et 2014. Le coût total des services de conférence pour la période 2013-2014 (1 973 929 dollars É.-U.) demeure dans les limites de la dotation budgétaire approuvée de 2 240 000 dollars É.-U. pour la même période. De même,

tout comme le coût des services de conférence pour la Conférence des Parties apparaît dans les comptes de la Division de la gestion des ressources et des services de conférence, le dépassement des crédits qui apparaît dans le tableau 1 ci-dessus traduit cette scission de la dotation budgétaire pour la CdP entre 2013 et 2014. Le budget alloué aux dépenses générales de fonctionnement a été sous-utilisé en 2014, le secrétariat ayant décidé de diffuser les publications, de préférence, au moyen de CD, de clés USB et du site Web du secrétariat. Des économies importantes ont ainsi été réalisées au niveau des coûts de publication et de diffusion.

2. Recettes et exécution du budget en 2015

Généralités

14. Le secrétariat de l'ONU a lancé une initiative (Umoja) destinée à réformer son fonctionnement administratif et à regrouper et rationaliser les opérations de gestion des ressources financières, humaines et matérielles. Cette initiative s'appuie sur la mise en place d'un progiciel de gestion intégré ; elle a été mise en œuvre au sein du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) le 1^{er} juin 2015. Processus d'envergure et complexe, le déploiement d'Umoja a nécessité une grande quantité de travail et de ressources. La phase d'entrée en service d'Umoja a démarré en avril 2015, période à laquelle le PNUE a commencé à ralentir ses activités afin d'assurer une transition sans à-coups entre l'ancien système (système intégré de gestion) et Umoja. Les opérations ont progressivement repris leurs cours début juin après une période d'interruption de trois semaines pendant laquelle aucun système de gestion des données n'était disponible. Le secrétariat de la Convention avait ainsi fonctionné avec des capacités très réduites pendant quatre mois (de mai à septembre 2015), entraînant des retards dans l'exécution de son programme de travail.

15. Le passage à Umoja a également eu d'autres conséquences. En effet, un certain nombre de fonctions administratives et financières ont été centralisées à Nairobi, ce qui entrave sérieusement l'autonomie administrative du secrétariat. Par exemple, le secrétariat ne peut maintenant utiliser son compte bancaire de Montréal que pour verser les indemnités journalières de subsistance aux participants aux réunions. Les paiements à effectuer en faveur des fournisseurs, consultants et partenaires d'exécution sont désormais traités depuis Nairobi, ce qui entraîne des retards de paiement importants et entame la confiance et la bonne volonté des fournisseurs.

16. Le processus d'achat de biens et de services a également été allongé du fait de la centralisation de l'autorité d'approbation et de l'introduction de formalités supplémentaires dans les opérations d'achat. Le secrétariat a rencontré des difficultés pour acheter des biens et des services auprès de fournisseurs locaux en raison des procédures interminables que les fournisseurs doivent suivre aux fins de leur enregistrement sur le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies. De telles exigences bureaucratiques ont dissuadé nombre de petites et moyennes entreprises de répondre à des appels d'offre, empêchant ainsi le secrétariat de recourir aux services dont il a besoin en temps voulu. Par exemple, alors qu'Umoja est entré en service en juin 2015, le secrétariat n'a pas été en mesure d'effectuer sa première commande de fournitures de bureau avant septembre 2016.

17. Umoja est capable de produire différents types de rapports susceptibles d'être utilisés pour appuyer la prise de décisions et communiquer des informations aux donateurs. Cependant, ce progiciel doit encore révéler toutes ses possibilités et fonctionnalités. Le secrétariat a rencontré des difficultés pour faire concorder les différents rapports financiers produits par Umoja avec les états financiers établis par le PNUE pour 2015. Le secrétariat n'a donc pas été en mesure de confronter pleinement certaines transactions des états financiers 2015, mais il poursuivra cet exercice de recoupement en vue de tenir compte de tout ajustement éventuel dans la comptabilité de 2016.

18. L'établissement de rapports financiers suscite également d'autres problèmes liés au fait que l'ONU applique désormais les Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS), qui

modifient la comptabilisation des dépenses et des recettes par rapport aux normes comptables antérieures (Normes comptables du système des Nations Unies), fondées sur la méthode de la comptabilité de caisse modifiée. Une même transaction ne joue pas sur le budget et les états financiers de la même manière.

19. Dans un résumé analytique sur les rapports à l'intention des donateurs, publié le 19 mai 2016, le Contrôleur de l'ONU a indiqué que les difficultés rencontrées par l'Organisation pour produire des rapports financiers consolidés pour l'exercice budgétaire 2015 étaient attribuables au fait que les dépenses et les recettes au titre de 2015 ont été enregistrées à la fois dans les anciens systèmes et dans Umoja. Les structures de données, les codes et le plan comptable du système intégré de gestion et d'Umoja sont différents. Ce problème devrait être résolu avec le temps.

20. De manière générale, Umoja est toujours en cours de stabilisation et, quoique des progrès aient été régulièrement accomplis, il reste encore de nombreux problèmes de démarrage qui empêchent le secrétariat de fonctionner à pleine capacité comme il le faisait avant l'entrée en service d'Umoja.

a) Budget pour 2015

21. Dans sa décision XII/32, la Conférence des Parties a approuvé pour 2015 un budget-programme de base de 14 472 500 dollars É.-U., dont 12 253 600 dollars devaient être versés par les Parties selon le barème établi à l'annexe de cette décision et 1 203 700 dollars financés sur la contribution du pays hôte (voir ci-dessous).

<i>Source de financement</i>	<i>Montant (en dollars É.-U.)</i>
Parties à la Convention	12 253 609
Pays hôte	1 203 700
Reconstitution de la réserve du fonds de roulement à partir des économies	765 100
Économies au titre d'années antérieures	250 000
Total	14 472 409

b) Contributions pour 2015

22. Au 31 décembre 2015, les contributions au Fonds d'affectation spéciale BY reçues pour 2015 s'élevaient à 11 717 503 dollars É.-U., répartis comme suit :

	<i>En dollars É.-U.</i>
Paiements anticipés pour 2015 reçus en 2014	828 841
Contributions pour 2015 reçues en 2015	9 893 246
Contribution du Gouvernement hôte	995 416
Total	11 717 503

23. Les contributions obligatoires payées pour 2015 au 31 décembre 2015 s'élevaient à 10 722 087 dollars É.-U. (soit 87,5% du montant total approuvé pour l'année par la Conférence des Parties à sa douzième réunion), répartis comme suit :

	<i>En dollars É.-U.</i>
Paiements anticipés pour 2015 reçus en 2014	828 841
Contributions pour 2015 reçues en 2015	9 893 246
Total	10 722 087
Pourcentage des contributions obligatoires pour 2015 payées au 31 décembre 2015	87,5%

24. Ce montant représente les contributions payées dans leur totalité ou en partie par 110 Parties (soit 56,7% du nombre total de Parties à la Convention). Au 31 décembre 2015, les arriérés de paiement reçus en 2015 pour 2014 se sont élevés à 544 752 dollars É.-U. et les paiements anticipés pour 2016 et les exercices à venir à 1 451 424 dollars des États-Unis.

25. La contribution du pays hôte a été payée dans son intégralité. La différence de 208 289 dollars É.-U., entre le budget approuvé de 1 203 705 dollars É.-U. et le montant réel reçu (995 416 dollars É.-U.), correspond à une perte de change découlant des fluctuations monétaires.

Tableau 5. Taux de change opérationnel de l'ONU pour le dollar canadien en 2015

<i>Mois</i>	<i>Dollar É.-U.</i>	<i>Mois</i>	<i>Dollar É.-U.</i>
Janvier	1,163	Juillet	1,236
Février	1,257	Août	1,301
Mars	1,249	Septembre	1,329
Avril	1,265	Octobre	1,340
Mai	1,199	Novembre	1,308
Juin	1,252	Décembre	1,336

26. Avec l'introduction des normes IPSAS en janvier 2014, la question des arriérés de paiements et des défauts de paiement des contributions obligatoires a été soulevée par le PNUE. Il y a actuellement huit Parties (trois petits États insulaires en développement et cinq pays parmi les moins avancés) qui n'ont jamais payé leurs contributions au titre de la Convention depuis qu'elles y ont adhéré. Au 30 septembre 2016, l'encours des arriérés de ces huit Parties s'élevait à 65 626 dollars É.-U. Ces arriérés de longue date seront comptabilisés comme des créances douteuses et des provisions seront faites dans les comptes pour couvrir les montants à partir de la réserve, ce qui réduira le montant dont peuvent se servir les Parties.

c) Solde de report (économies et excédents)

27. Les crédits inutilisés à la fin de l'exercice biennal (en conséquence d'une baisse du coût des activités, de postes restés vacants, d'activités financées sur d'autres sources, etc.) sont appelés "économies". Les contributions reçues au cours d'une année donnée correspondant à des annonces de contributions au titre d'années antérieures sont appelées "excédents". Les économies et les excédents désignent le "solde de report" car ils sont reportés sur le nouvel exercice biennal. Durant l'exercice biennal, les Parties ont utilisé 1 265 100 dollars É.-U. sur le solde de report pour réduire leurs contributions obligatoires pour 2015-2016.

d) Dépenses en 2015

28. Les engagements directs en 2015 (y compris les dépenses d'appui aux programmes) ont totalisé, au 31 décembre 2015, 11 253 064 dollars É.-U., soit environ 82% (moins la réserve du fonds de roulement) du montant total approuvé par la Conférence des Parties pour les activités au titre du Fonds d'affectation spéciale BY en 2015, conformément à la décision XII/32.

i) *Dépenses par programme*

29. Le tableau 6 ci-dessous traduit les dépenses engagées en 2015 par programme en pourcentage du budget approuvé. Il présente aussi le pourcentage des dépenses engagées par rapport aux recettes allouées pour 2015 et aux recettes effectives reçues en 2015. Ces dernières tiennent compte des fonds versés au Fonds d'affectation spéciale, non seulement pour ce qui est des contributions obligatoires pour 2015 mais aussi des fonds versés en 2015 pour des annonces de contributions au titre d'exercices antérieurs et futurs.

Tableau 6. Dépenses du Fonds d'affectation spéciale BY par programme, en 2015

<i>Programme</i>	<i>Budget approuvé (dollars É.-U.)</i>	<i>Engagements/ Dépenses</i>	<i>En pourcentage :</i>	
			<i>Budget approuvé par la CdP</i>	<i>Contributions effectives reçues pour 2015</i>
Cabinet du Secrétaire exécutif	1 335 300	936 252	70	
Questions scientifiques, évaluation et suivi	2 689 000	2 347 963	87	
Accès et partage des avantages - Protocole de Nagoya	733 600	477 483	65	
Intégration, partenariats et sensibilisation	2 233 600	1 860 525	83	
Appui technique à la mise en œuvre	2 252 800	2 172 897	96	
Gestion des ressources et services de conférence	2 886 800	1 966 710	68	
Dépenses d'appui aux programmes	1 576 900	1 491 235	95	
Total	13 707 300	11 253 065	82	96

Cabinet du Secrétaire exécutif

30. Au total, 66% des fonds alloués par la Conférence des Parties à sa douzième réunion au Cabinet du Secrétaire exécutif avaient été dépensés en 2015 au 31 décembre de cette même année. Ces dépenses comprennent les dépenses de personnel du Cabinet, les dépenses du Bureau de la Conférence des Parties et les frais de voyage du Secrétaire exécutif. Le poste de Secrétaire exécutif adjoint, qui relève du Cabinet, est resté vacant pendant neuf mois en 2015, ce que la sous-utilisation des crédits met en évidence.

Questions scientifiques, évaluation et suivi

31. Le montant total des dépenses engagées en 2015 au titre du programme « Questions scientifiques, évaluation et suivi » demeure dans les limites du budget total approuvé.

Protocole de Nagoya

32. Un total de 475 220 dollars É.-U. a été dépensé en 2015 dans le cadre des activités au titre du Protocole de Nagoya, ce qui représente 65% des fonds approuvés par la Conférence des Parties en 2015.

La sous-utilisation des crédits est imputable au poste de juriste (P-3) resté vacant pendant plusieurs mois en 2015.

Intégration, partenariats et sensibilisation

33. Un total de 1 601 111 dollars É.-U. (72%) a été dépensé en 2015 au titre du programme « Intégration, partenariats et sensibilisation ».

Appui technique à la mise en œuvre

34. Un montant total de 2 168 505 dollars É.-U. a été dépensé en 2015 au titre du programme « Appui technique à la mise en œuvre », ce qui demeure dans les limites du budget approuvé.

Gestion des ressources et services de conférence

35. Un total de 1 970 114 dollars É.-U., soit 68% du budget approuvé au titre du programme « Gestion des ressources et services de conférence », a été dépensé en 2015. La sous-utilisation des crédits est largement attribuable à l'absence de dépenses pour la CdP-13, le budget correspondant ayant été scindé entre 2015 et 2016 afin d'équilibrer le montant des contributions obligatoires à payer chaque année de l'exercice biennal. En outre, les crédits alloués aux dépenses générales de fonctionnement et à la location des locaux ont été sous-utilisés en raison de la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar des États-Unis.

Coûts répartis

36. Conformément au paragraphe 2 de la décision XII/32, la Conférence des Parties a décidé de partager les coûts des services de secrétariat entre ceux qui sont communs à la Convention sur la diversité biologique et au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques en appliquant un ratio 85/15. En 2015, les coûts relatifs aux sept fonctionnaires suivants ont ainsi été partagés : 1 juriste hors classe P-5 ; 1 administrateur de programme pour le mécanisme d'échange P-4 ; 1 spécialiste de la documentation P-3 ; 1 spécialiste des communications P-3 ; 1 informaticien systèmes P-3 ; et 2 assistants informaticiens pour les services généraux. En outre, le coût d'un administrateur de programmes P-4 pour le renforcement des capacités a été partagé entre la Convention et le Protocole de Cartagena sur la base d'un ratio 50/50, conformément au paragraphe 2 de la décision XII/32.

ii) Dépenses par objet de dépense

**Tableau 7. Dépenses du Fonds d'affectation spéciale BY par objet de dépense, en 2015
(Au 31 décembre 2015)**

<i>Objet de dépense</i>	<i>Budget approuvé (dollars É.-U.)</i>	<i>Engagements/ Dépenses (dollars É.-U.)</i>	<i>En pourcentage :</i>	
			<i>Budget approuvé par la CdP</i>	<i>Contributions effectives reçues pour 2015</i>
Dépenses de personnel	8 490 900	7 429 791	88	
Réunions du Bureau	95 000	65 252	69	
Voyages en mission	400 000	301 767	75	
Consultants/sous-traitance	100 000	50 968	51	
Réunions	1 292 300	501 689	39	
Supports de sensibilisation du public	90 000	0	0	
Loyer et coûts connexes	1 188 600	1 093 546	92	
Dépenses générales de fonctionnement	418 500	254 269	61	
Formation	5 000	1 726	35	

<i>Objet de dépense</i>	<i>Budget approuvé (dollars É.-U.)</i>	<i>Engagements/ Dépenses (dollars É.-U.)</i>	<i>En pourcentage :</i>	
			<i>Budget approuvé par la CdP</i>	<i>Contributions effectives reçues pour 2015</i>
Comité consultatif informel du Centre d'échange	40 000	14 719	37	
Traduction du site Web du Centre d'échange	10 000	8 958	90	
Dépenses d'appui aux programmes	1 576 900	1 491 235*	95	
Total	13 707 300	11 253 064	82	96

* Montant imputé sur les dépenses d'appui aux programmes, comme indiqué dans les états financiers 2015.

37. Comme on peut le voir dans le tableau 7 ci-dessus, 11 253 064 dollars É.-U., soit 82% des fonds approuvés par la Conférence des Parties, ont été dépensés en 2015. Ce montant représente également 96% des contributions reçues pour 2015.

Dépenses de personnel

38. Il convient de noter que les dépenses de personnel sont budgétisées à l'aide de coûts standard estimatifs fondés sur les hypothèses figurant dans la note du Secrétaire exécutif sur le projet de budget-programme de la Convention pour l'exercice biennal 2015-2016 élaboré pour la douzième réunion de la Conférence des Parties (UNEP/CBD/COP/12/27). Elles comprennent les salaires et les dépenses communes de personnel. Étant donné que ces dépenses reposent sur les coûts standard utilisés par l'ONU, les dépenses effectives varient d'un lieu d'affectation à un autre en fonction des fluctuations de l'ajustement de poste et d'autres facteurs comme le nombre de personnes à charge, l'indemnité pour frais d'étude et les frais de rapatriement. La plupart des postes du secrétariat étaient pourvus en 2015-2016.

39. Au 31 décembre 2015, 32,5 des 33,5 postes d'administrateur approuvés et 25 des 26 postes d'agents des services généraux financés sur le budget de base (Fonds d'affectation spéciale BY) étaient pourvus ; 97% des postes approuvés étaient donc pourvus et régularisés. Comme le montre le tableau 7 ci-dessus, les dépenses de personnel s'élevaient à 7 429 791 dollars É.-U., soit 88% du montant total budgétisé pour cette ligne. En dehors des salaires et des allocations, les dépenses couvertes par cette ligne comprennent le personnel temporaire, les heures supplémentaires, l'assurance maladie et la formation du personnel.

40. Des informations sur la dotation en personnel au secrétariat sont communiquées deux fois par an au moyen du rapport biennal qui est publié sur le site Web du secrétariat¹, et une ventilation détaillée figure à la section II du présent document.

Consultants et sous-traitance

41. La sous-utilisation des crédits consacrés en 2015 aux consultants et à la sous-traitance (voir le tableau 7 ci-dessus) est principalement imputable au fait que le secrétariat a réussi à mobiliser des fonds extrabudgétaires auprès de donateurs. Les services de consultants et de sous-traitants financés sur le budget de base en 2015 ont été utilisés dans le cadre des programmes de travail suivants : appui à la mise en place d'Umoja (gestion des ressources et services de conférence), cadre réglementaire pour la

¹ <https://www.cbd.int/doc/quarterly/qr-65-en.pdf>

géoingénierie liée au climat et Décennie des Nations Unies pour la diversité biologique (conception de sites Web).

Voyages en mission

42. Les frais de voyage en 2015 sont restés dans les limites du montant budgétisé. De surcroît, la participation de fonctionnaires à de nombreuses réunions et manifestations a été financée par les organisateurs et, dans la mesure du possible, le secrétariat a participé à des visioconférences et à des téléconférences. Des fonctionnaires du secrétariat représentent la Convention lors de différentes réunions et manifestations et les déplacements du personnel pour assister aux réunions d'autres organisations contribuent de manière importante à la mise en place de synergies et de programmes de travail intégrés.

Réunions

43. Le budget des services de conférence a été sous-utilisé en 2015 en raison de la décision prise par la CdP d'affecter la moitié du budget de la CdP-13 (500 000 dollars É.-U.) sur l'année 2015 au lieu d'affecter la totalité du budget sur 2016, afin d'obtenir une répartition plus égale entre les deux années du budget total de l'exercice 2015-2016. Deux réunions du Bureau de la CdP, et une réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (SBSTTA), ont été organisées en 2015 et financées sur le budget de base. Le budget alloué à la réunion du Comité consultatif informel n'a pas été pleinement utilisé en 2015, certains membres du Comité ayant été en partie financés sur des fonds provenant de sources externes.

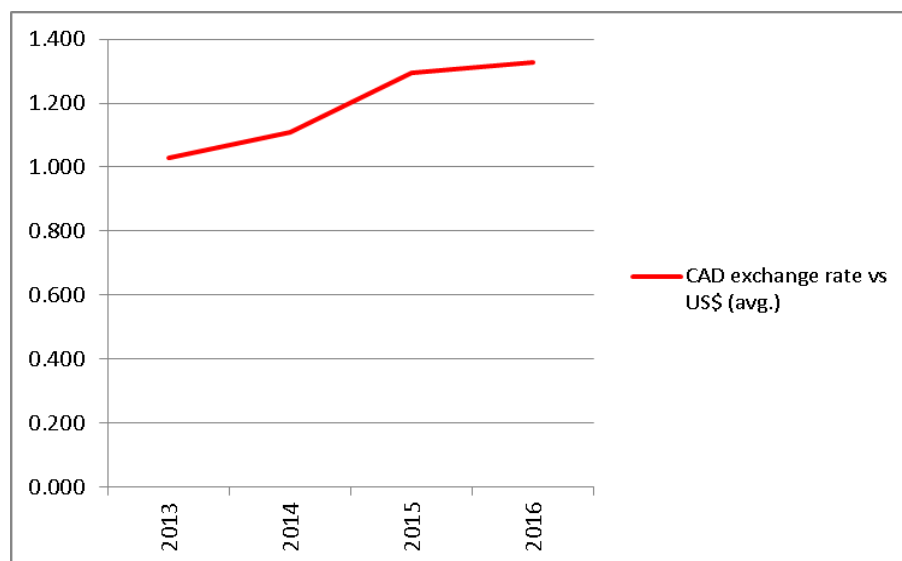
Supports de sensibilisation du public

44. Aucun nouveau support de sensibilisation n'a été produit en 2015. Toutefois, le secrétariat a continué de diffuser les supports existants produits au cours des années précédentes. Désireux de réduire les frais d'impression et d'expédition des documents, le secrétariat utilise d'autres supports que les supports papier et diffuse les publications au moyen de CD et de clés USB.

Dépenses générales de fonctionnement

45. Les dépenses générales de fonctionnement couvrent le matériel et les fournitures de bureau, les équipements collectifs et les frais d'assurance, les frais d'impression, les frais de communication et la distribution de supports imprimés et d'autres supports. En 2015, le secrétariat a fonctionné avec des capacités très réduites pendant huit mois en raison de la mise en place d'Umoja et les activités d'achat ont été limitées durant cette période. Le budget alloué aux dépenses générales de fonctionnement a donc été sous-utilisé. En outre, l'appréciation du dollar É.-U. par rapport au dollar canadien a permis au secrétariat de faire des économies sur les dépenses engagées en 2015, en particulier en ce qui concerne la location des locaux (voir la figure 1 ci-dessous).

Figure 1. Taux de change moyen dollar canadien/dollar É.-U. en 2014-2016



3. Recettes prévues et exécution du budget en 2016

a) Budget pour 2016

46. Dans sa décision XII/32, la Conférence des Parties a approuvé un budget-programme de base pour le secrétariat de 14 153 800 dollar É.-U. pour l'année 2016, dont 12 302 500 dollars É.-U. doivent être payés par les Parties conformément au barème figurant à l'annexe de cette décision et 1 209 800 dollars É.-U. financés sur la contribution du pays hôte, comme suit :

<i>Source de financement</i>	<i>Montant (en dollars É.-U.)</i>
Parties à la Convention	12 694 000
Pays hôte	1 209 800
Économies au titre d'années antérieures	250 000
Total	14 153 800

b) Contributions pour 2016

47. Au 30 septembre 2016, les contributions versées au Fonds d'affectation spéciale BY pour 2016 s'élevaient à 11 448 907 dollars É.-U., répartis comme suit :

	En dollars É.-U.
Paiements anticipés pour 2016 reçus en 2015	1 487 076
Contributions pour 2016 reçues en 2016	9 257 414
Contributions du Gouvernement hôte	704 417
Total	11 448 907

48. Les contributions obligatoires payées pour 2016 au 30 septembre 2016 s'élevaient à 10 744 490 dollars É.-U. (soit 85% du montant total approuvé pour l'année par la Conférence des Parties à sa douzième réunion), répartis comme suit :

	<i>En dollars É.-U.</i>
Paiements anticipés pour 2016 reçus en 2015	1 487 076
Contributions pour 2016 reçues en 2016	9 257 414
Total	10 744 490
Pourcentage des contributions obligatoires payées au 31 décembre 2016	85%

Ce montant représente les contributions payées en totalité ou en partie par 106 Parties (soit 54,4% du nombre total de Parties à la Convention). Au 30 septembre 2016, les arriérés de paiement reçus en 2016 pour 2015 et les années antérieures s'élevaient à 716 180 dollars É.-U. et les paiements anticipés pour 2017 et les années à venir à 364 786 dollars des Etats-Unis.

c) *Engagements en 2016*

49. Un montant total de 14 153 800 dollars É.-U. a été engagé pour l'année 2016. Ce montant représente 100% des fonds approuvés par la Conférence des Parties pour 2015. Des dépenses d'un montant total de 9 099 183 dollars É.-U. avaient été engagées en 2016 au 30 septembre 2016 (voir le tableau 8 ci-dessous).

**Tableau 8. Engagements du Fonds d'affectation spéciale BY par programme, en 2016
(Au 30 septembre 2016)**

<i>Programme</i>	<i>Budget approuvé (dollars É.-U.)</i>	<i>Engagements/ dépenses (dollars É.-U.)</i>	<i>Pourcentage du budget approuvé</i>
Cabinet du Secrétaire exécutif	1 416 000	732 657	52
Questions scientifiques, évaluation et suivi	2 808 600	2 083 381	74
Accès et partage des avantages - Protocole de Nagoya	745 000	619 507	83
Intégration, partenariats et sensibilisation	1 904 200	956 452	50
Appui technique à la mise en œuvre	2 746 400	1 852 870	67
Gestion des ressources et services de conférence	2 905 300	1 807 508	62
Dépenses d'appui aux programmes	1 628 300	1 046 809	64
Total	14 153 800	9 099 183	64

**Tableau 9. Engagements du Fonds d'affectation spéciale BY par objet de dépense, en 2016
(Au 30 septembre 2016)**

<i>Objet de dépense</i>	<i>Budget approuvé (dollars É.-U.)</i>	<i>Engagements/ dépenses (dollars É.-U.)</i>	<i>Pourcentage du budget approuvé</i>
Dépenses de personnel (y compris le personnel temporaire, les heures supplémentaires et la formation)	8 645 500	5 238 033	61
Réunions du Bureau	155 000	118 850	78
Voyages en mission	400 000	318 666	80
Consultants/sous-traitance	100 000	36 572	36
Réunions	1 507 300	1 147 405	76
Supports de sensibilisation du public	90 000	16 396	18
Loyer et coûts connexes	1 194 100	873 865	73

Dépenses générales de fonctionnement	418 500	293 742	74
Formation	5 000	7 171	143
Traduction du site Web du Centre d'échange	10 000	0	0
Comité consultatif informel du Centre d'échange	0	1 674	s/o
Dépenses d'appui aux programmes	1 628 300	1 046 809	64
Total	14 153 800	9 099 183	64

50. Le secrétariat a utilisé des fonds provenant de contributions volontaires pour la traduction du site Web du Centre d'échange entre janvier et septembre 2016. La traduction du site est toujours en cours et des fonds provenant du budget de base seront utilisés à partir d'octobre 2016 afin de continuer à faire appel à des services de traduction pour le web en amont de la CdP-13 et pendant la conférence.

51. En ce qui concerne la contribution du gouvernement hôte, il convient de noter que, avant la douzième réunion de la Conférence des Parties, le Gouvernement canadien a décidé de lier directement sa contribution en tant que pays hôte aux frais de location des locaux du secrétariat et de la faire en dollars canadiens. Le Gouvernement canadien et le gouvernement de la province du Québec se sont engagés à verser un montant total de 9 057 350 dollars canadiens pour la location des locaux, dont 13% consacrés aux dépenses d'appui aux programmes, pour couvrir la période 2014-2020.

52. Des dépenses ont été engagées en 2016 sur la base des montants approuvés par la Conférence des Parties à sa douzième réunion.

4. Réserve du fonds de roulement

53. La réserve totale du fonds de roulement approuvée par les Parties pour la période 2003-2016 s'élève à 2 089 544 dollars É.-U., montant, répartis comme suit :

<i>Exercice biennal</i>	<i>Montant (En dollars É.-U.)</i>	<i>Pourcentage cumulatif du budget biennal, y compris les dépenses d'appui aux programmes*</i>
2003-2004	878 272	4
2005-2006	183 400	5
2007-2008	55 700	5
2009-2010	28 600	5
2009-2010**	102 309	
2011-2012	(9 837)	5
2013-2014	86 000	5
2015-2016	765 100	
Total	2 089 544	

* Dépenses d'appui aux programmes **Solde inutilisé : reconstitution extraordinaire de la réserve du fonds de roulement approuvée par la CdP-9

54. La réserve du fonds de roulement est calculée de manière cumulative, chaque exercice biennal, de telle sorte que son total soit équivalent à 7,5% du total de l'exercice, y compris les dépenses d'appui aux programmes. Le niveau de la réserve du fonds de roulement a été rehaussé de 5% à 7,5% à partir de l'exercice biennal 2015-2016, suite à la recommandation du Bureau des services de contrôle interne. Le but de cette réserve est d'assurer la poursuite des opérations du secrétariat de la Convention en cas de manque temporaire de liquidités. Après tout prélèvement de fonds, la réserve est reconstituée dès que possible au moyen des contributions.

55. Au paragraphe 10 de la décision XII/32, la Conférence des Parties a réaffirmé que la réserve du fonds de roulement constituait 7,5% des dépenses du budget-programme de base (fonds d'affectation spéciale BY), y compris les dépenses d'appui aux programmes, ce qui a fait augmenter la réserve du fonds de roulement de 765 100 dollars É.-U., comme l'indique le tableau figurant au paragraphe 54 ci-dessus. Cette réserve totalise actuellement 2 089 544 dollars des États-Unis.

B. Fonds d'affectation spéciale de contributions volontaires pour les activités additionnelles approuvées au titre de la Convention sur la diversité biologique (Fonds d'affectation spéciale BE)

56. Les contributions au Fonds d'affectation spéciale BE ont été affectées à des activités spécifiques en 2015 et 2016. Un montant total de 31 234 900 dollars É.-U. a été approuvé au titre de ce fonds par la Conférence des Parties à sa douzième réunion pour 2015 et 2016. Au 30 septembre 2016, le secrétariat avait obtenu des annonces de contributions pour 2015-2016 en faveur d'activités additionnelles approuvées totalisant 5 876 147 dollars É.-U., sur lesquels 5 831 190 dollars avaient été versés. De plus, un montant de 240 154 dollars É.-U. avait été versé en 2015-2016 au titre d'années antérieures (voir le document UNEP/CBD/COP/13/INF/25).

57. Outre les contributions annoncées et reçues en 2015-2016, le Gouvernement japonais a annoncé et versé au cours des années antérieures un montant de 10 662 434 dollars É.-U. au Fonds d'affectation spéciale BE pour des activités additionnelles approuvées pour la période 2015-2016.

58. L'annexe X du document UNEP/CBD/COP/13/INF/25 rend compte de l'état des paiements au Fonds d'affectation spéciale BE par rapport au budget approuvé par la Conférence des Parties à sa douzième réunion. Il convient cependant de noter que le secrétariat reçoit également des fonds destinés au Fonds d'affectation spéciale BE pour des activités qui ne sont pas inscrites au budget approuvé de ce fonds, en particulier des fonds pouvant être destinés à des activités qui sont le résultat de recommandations intersessions. Un montant total de 15 965 940 dollars É.-U. (dépenses d'appui aux programmes comprises) a été utilisé ou engagé en 2015-2016 (au 30 septembre 2016) en faveur d'activités additionnelles approuvées, notamment les activités ci-après :

Activité	Détails des dépenses (En dollars É.-U.)
Forêts	32 342,29
Initiative pour des océans durables	1 580 480,98
Aires marines écologiquement et biologiquement importantes (EBSA)	101 177,23
Stratégie mondiale pour la conservation des plantes	124 336,56
Objectif d'Aichi n°11	443 005,61
Taxinomie	311 343,46
Communication et Décennie des Nations Unies	39 703,65
Plan relatif aux questions de genre	207 078,16
Initiative internationale pour les îles	179 457,36
Mise en œuvre infranationale des SPANB	102 830,00
Communautés autochtones et locales	230 174,16
Renforcement des capacités des jeunes	133 843,00
Centre d'échange	158 098,45
Site Web de la Convention	66 513,61
Mobilisation des ressources	689 674,30
Accès et partage des avantages	1 054 710,00
Appui aux SPANB	2 577 909,61
Participation des entreprises	28 042,39

Activité	Détails des dépenses (En dollars É.-U.)
Biologique synthétique	46 877,21
4 ^e Perspectives mondiales de la diversité biologique	285 320,62
Biodiversité et changements climatiques	192 600,65
Biodiversité et santé humaine	23 548,38
Biodiversité pour le développement durable	35 669,67
Espèces exotiques envahissantes	79 653,96
Restauration des écosystèmes	395 022,24
Initiative Bio-Bridge	366 090,66
Coopération entre les conventions	118 204,58
Pavillon des Conventions de Rio	75 619,09

C. Fonds d'affectation spéciale de contributions volontaires pour faciliter la participation de Parties au processus de la Convention (Fonds d'affectation spéciale BZ)

59. Les contributions au Fonds d'affectation spéciale BZ ont été affectées à des réunions spécifiques en 2015 et 2016. A sa douzième réunion, la Conférence des Parties a approuvé au titre de ce fonds un montant total de 1 017 000 dollars É.-U. pour 2015 et de 2 938 000 dollars É.-U. pour 2016. Au 30 septembre 2016, le secrétariat avait obtenu des annonces de contributions d'un montant total de 311 107 dollars É.-U. en 2015 (31% du montant approuvé pour 2015) et des contributions d'un montant de 311 107 dollars É.-U. (100%) avaient été versées.

60. Des annonces de contributions s'élevant à 500 495 dollars É.-U. avaient été reçues en 2016 à la fin de septembre 2016, dont 500 495 dollars É.-U. (100%) avaient déjà été reçus. En outre, le Japon avait annoncé des contributions au Fonds d'affectation spéciale BE d'un montant de 30 000 dollars É.-U. et de 160 000 dollars É.-U. en 2015 et 2016, respectivement, par le biais du Fonds japonais pour la biodiversité. L'annexe XI du document UNEP/CBD/COP/13/INF/25 rend compte de l'état des paiements au Fonds d'affectation spéciale BZ par rapport au budget approuvé par la Conférence des Parties à sa douzième réunion. Au 30 septembre 2016, toutes les annonces de contributions au Fonds d'affectation spéciale BZ avaient été payées.

61. Les dépenses destinées à couvrir la participation de 252 représentants des Parties, remplissant les conditions requises pour une aide financière, aux réunions ci-après en 2015-2016 (au 30 septembre 2016) se sont élevées à 638 862 dollars É.-U. (dépenses d'appui aux programmes comprises) :

<i>Réunion</i>	<i>Dépenses (En dollars É.-U.)</i>	<i>Nombre de participants financés</i>
Dix-neuvième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques, 2-5 novembre 2015, Montréal (Canada)	127 172	57
Neuvième réunion du Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'article 8 j) et les dispositions connexes, 4-7 novembre 2015, Montréal (Canada)	127 172	57
Première réunion de l'Organe subsidiaire chargé de l'application, 2-6 mai 2016, Montréal (Canada)	176 877	69
Vingtième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques, 25-30 avril 2016, Montréal (Canada)	207 640	69

62. En consultation et en accord avec le Bureau de la Conférence des Parties à sa douzième réunion, le Secrétaire exécutif a décidé de prélever 544 000 dollars É.-U. sur les économies et les excédents du budget de base de la Convention afin de permettre à 68 Parties en développement et en transition supplémentaires de participer aux réunions et d'assister à la treizième réunion de la Conférence des Parties à Cancun (Mexique). A l'heure actuelle, on estime qu'un total de 290 000 dollars É.-U. ont été prélevés sur cette somme afin d'aider 37 pays en développement et en transition supplémentaires à participer aux réunions.

D. Fonds général d'affectation spéciale de contributions volontaires pour faciliter la participation des communautés autochtones et locales aux travaux de la Convention sur la diversité biologique (Fonds d'affectation spéciale VB)

63. Dans sa décision VIII/5, la Conférence des Parties a adopté le mécanisme de promotion de la participation effective des communautés autochtones et locales aux réunions tenues dans le cadre de la Convention et créé le Fonds général d'affectation spéciale de contributions volontaires pour faciliter la participation des communautés autochtones et locales aux travaux de la Convention sur la diversité biologique (Fonds d'affectation spéciale VB).

64. Le secrétariat a reçu des annonces de contributions au Fonds d'affectation spéciale VB pour un montant total de 100 569 dollars É.-U. en 2015, et de 191 336 dollars É.-U. en 2016 (au 30 septembre 2016). La totalité des contributions annoncées pour 2015-2016 a été versée. Les dépenses relatives au financement de la participation de membres des communautés autochtones et locales susceptibles de bénéficier d'une aide financière, en vue de leur participation aux réunions à composition non limitée du secrétariat (voir ci-après) qui ont été organisées en 2015-2016 (au 30 septembre 2016), s'élevaient à 160 627 dollars É.-U. (dépenses d'appui aux programmes comprises) :

<i>Réunion</i>	<i>Dépenses (En dollars É.-U.)</i>	<i>Nombre de participants financés</i>
Dix-neuvième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques, 2-5 novembre 2015, Montréal (Canada)	44 238	24
Neuvième réunion du Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'article 8 j) et les dispositions connexes, 4-7 novembre 2015, Montréal (Canada)	44 238	24
Première réunion de l'Organe subsidiaire chargé de l'application, 2-6 mai 2016, Montréal (Canada)	33 189	9
Vingtième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques, 25-30 avril 2016, Montréal (Canada)	38 961	9

II. PERSONNEL

A. Postes permanents

65. Dans sa décision XII/32, la Conférence des Parties a approuvé 59,5 postes (33,5 postes d'administrateur et 26 postes d'agent des services généraux) sur le budget de base (Fonds d'affectation spéciale BY) de l'exercice biennal 2015-2016. On trouvera dans le tableau ci-dessous l'état d'avancement du recrutement concernant ces postes.

66. En outre, 36 postes ont été financés en 2015-2016 sur d'autres fonds, 5 postes d'administrateur et 15 postes d'agent des services généraux ayant notamment été financés par le PNUE sur les 13%

prélevés sur les fonds d'affectation spéciale de la Convention au titre des dépenses d'appui aux programmes. Treize postes d'administrateur et trois postes d'agent des services généraux ont également été financés sur d'autres ressources. Une liste du personnel du secrétariat figure à l'annexe I.

Situation de la dotation en personnel au titre du budget de base (Fonds d'affectation spéciale BY), au 30 septembre 2016

<i>État des postes</i>	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents des services généraux</i>
Nombre total de postes approuvés par la Conférence des Parties	33,5	26
Postes régularisés	31,5	25
Postes vacants	2	1

Situation de la dotation en personnel au titre d'autres sources de financement

<i>État des postes</i>	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents des services généraux</i>
Nombre total de postes financés sur d'autres sources*	18	18
Nombre de postes pourvus	14	15
Recrutement en cours	2	2
Postes vacants	2	1

B. Recrutement

67. Le recrutement de personnel est un processus continu et les fonctionnaires quittent le secrétariat pour diverses raisons. Entre le moment où l'avis de vacance de poste est publié dans Inspira et le moment où un nouveau fonctionnaire prend ses fonctions, six mois s'écoulent environ. Par conséquent, le secrétariat indiquera de temps en temps les postes vacants qui font l'objet d'un recrutement.

68. À l'heure actuelle, les vacances de poste concernent deux postes d'administrateur financés sur le budget de base (Administrateur général, D-1, et Administrateur pour le programme des eaux intérieures, P-4) ainsi qu'un poste d'agent des services généraux (assistant pour le programme d'accès et de partage des avantages). En outre, quatre postes d'administrateur et trois postes d'agent des services généraux financés sur d'autres ressources restent vacants.

69. Compte tenu de l'examen sur le fonctionnement du secrétariat qui a été entrepris en 2015-2016, il a été décidé de ne pas procéder au recrutement concernant les deux postes d'administrateur financés sur le budget de base lorsqu'ils deviennent vacants. Le recrutement pour le poste d'agent des services généraux est en cours.

70. Quatre postes financés sur d'autres ressources (2 postes d'administrateur et 2 postes d'agent des services généraux) font actuellement l'objet d'un recrutement. Deux autres postes d'administrateur sont vacants, et l'un d'eux sera supprimé. Un poste d'agent des services généraux financé sur d'autres ressources est actuellement vacant en attendant d'être pourvu.

III. ARRANGEMENTS ADMINISTRATIFS

A. Délégation de pouvoir

71. En juillet 2016, le PNUE a mis au point une nouvelle politique-cadre de délégation de pouvoir pour la gestion et l'administration des accords multilatéraux sur l'environnement dont le PNUE assure le secrétariat, après consultation des différentes instances chargées de ces accords, y compris le secrétariat de la Convention sur la diversité biologique. Le texte final de ce document a été publié par le Directeur

exécutif du PNUE. Toutefois, il contient encore des détails au sujet desquels le secrétariat a adressé des commentaires qui n'ont pas été pris en compte. Cela étant, le nouveau document est, d'une manière générale, bien meilleur et il devrait faciliter les travaux du secrétariat.

B. Accord entre le secrétariat de la Convention et le Gouvernement du Canada concernant le siège du secrétariat de la Convention

72. Conformément à la décision II/19 de la Conférence des Parties, qui demandait au directeur exécutif du PNUE de négocier et de finaliser un accord de siège avec le Gouvernement du Canada, le PNUE et le Gouvernement canadien ont signé le 25 octobre 1996, à New York, un accord concernant le siège du secrétariat de la Convention. Cet accord est entré en vigueur le 20 novembre 1997 sous la forme d'un décret publié dans la *Gazette du Canada*, partie II, volume 131, n° 25, du 10 décembre 1997.

73. Le 12 mars 2001, le gouvernement de la province du Québec a signé un mémorandum d'accord avec le secrétariat de la Convention en vertu duquel le secrétariat et ses fonctionnaires sont, entre autres, exonérés du paiement des impôts provinciaux du Québec.

74. Le 21 janvier 2014, le Gouvernement canadien a signé avec le secrétariat une nouvelle convention de subvention, par laquelle il s'engage à fournir un financement de 6 793 013 dollars canadiens sur la période allant du 1^{er} janvier 2014 au 30 septembre 2019 afin de couvrir les frais de location des locaux du secrétariat jusqu'en 2019, date à laquelle le bail actuel viendra à expiration.

75. Outre ce qui précède, le gouvernement de la province du Québec s'est pour sa part engagé à verser un montant total de 2 264 337 dollars canadiens pour la location des locaux du secrétariat de 2014 à 2019. Cette annonce modifie la manière dont le gouvernement de la province du Québec contribuera au loyer additionnel des locaux du secrétariat dans le sens où la totalité des frais de location sera désormais partagée avec le Gouvernement du Canada selon une base 25%-75%. Ce changement permet au Canada et à la province du Québec de faire un seul paiement consolidé pour la location des locaux du secrétariat.

C. Programme de stages du secrétariat de la Convention sur la diversité biologique

76. Le programme de stages du secrétariat est un programme permanent qui donne à des étudiants originaires de toutes les Parties à la Convention la possibilité de passer entre 3 et 6 mois au secrétariat afin d'y acquérir des connaissances et une expérience en matière de recherche sur des questions liées à leurs études et aux travaux de la Convention. Il s'agit d'un programme non rémunéré, financé par le stagiaire ou une organisation parrainant. Il fournit aux étudiants une solide expérience pratique qui complète leur domaine d'étude tout en présentant des avantages pour le secrétariat en tant que programme de sensibilisation, puisque ces étudiants ramènent dans leurs institutions et leurs pays les connaissances et l'expérience acquises.

77. Le secrétariat accepte également des stagiaires parrainés et sélectionnés par le gouvernement du Québec dans le cadre de son programme officiel de stages. Entre le 1^{er} janvier 2015 et le 30 septembre 2016, les stages suivants ont été menés à bien :

Nationalité	Université	Principal objet du stage	Date de début
Canada	University of Western Ontario	Entreprises et diversité biologique – appui aux programmes	01.12.15
Canada / Italie	Université de Laval	Rapports nationaux	11.06.15
Canada	Université de Laval	Aires protégées	04.05.15

Nationalité	Université	Principal objet du stage	Date de début
Canada	Collège maritime australien	Entreprises et diversité biologique	17.11.14
Canada	Université Concordia	Médias et communications	04.05.15
États-Unis	Université d'Oxford	Rapports nationaux	28.09.15
Russie	Université d'Europe centrale	Rapports nationaux	05.01.15
Canada / Turquie	International Academy for Arbitration Law	Questions juridiques	25.05.16
Canada	Università IUAV di Venezia	Aires protégées	01.12.15
Corée	Université McGill	Espèces exotiques envahissantes	18.01.16
Belgique	Université d'Édimbourg	Rapports nationaux	02.07.15
États-Unis	Institut d'études politiques de Paris ("Science Po")	LifeWeb	05.01.15
Canada	Université de Montréal	Partenariats et projets spéciaux	09.12.14
Finlande	Yale University	Élimination de la pauvreté	08.06.15
Égypte	Université Concordia	Médias et communications	21.04.15
Canada / Algérie	Université McGill	Rapports nationaux	04.01.16
Canada / Chine	University of London - London School of Economics and Political Science	Étude d'approches intégrées en faveur des forêts	15.06.15
Brésil / Canada	Université de Montréal	Approches urbaines fondées sur les écosystèmes	01.12.14
Uruguay	Université McGill	Rapports nationaux	09.06.16
Canada	Université Concordia	Médias et communications	06.06.16
Canada	Université de Montréal	Médias et communications	04.01.16
Chine	University of London	Aires protégées	19.09.16
Maurice	Université d'Ottawa	Médias et communications	04.01.16
Russie / Canada	Université Laval	Protocole sur la prévention des risques biotechnologiques	01.09.16
Canada	University of Victoria	Rapports nationaux	09.06.16
Canada	Université McGill	Élimination de la pauvreté	27.04.15
France	Université McGill	Biodiversité marine et côtière	04.05.15
Italie	Université des Nations Unies	Approches urbaines fondées sur les écosystèmes	20.05.15
Canada / Égypte / Grèce	University of Manchester	Aires protégées	01.12.15
Australie	University of Melbourne	Partenariats et projets spéciaux	04.07.16
Canada	University of Toronto	Prise en compte des questions de genre	19.09.16
Canada	Université Concordia	Aires protégées	20.06.16
Liban	Université Concordia	Rapports nationaux / Médias	24.08.15
Canada	Université Concordia	Aires protégées	06.01.16
Canada	Université Laval	Médias et communications	04.07.16

Nationalité	Université	Principal objet du stage	Date de début
Canada / Iran	Université d'Ottawa	Prise en compte des questions de genre	04.07.16
Canada / France	Université McGill	Aires protégées	01.05.15
Australie	University of Melbourne	Gestion durable des espèces sauvages	27.07.15
Suède	Universiteit Maastricht	LifeWeb	05.10.15
Canada	Université McGill	Prise en compte des questions de genre	09.11.15
Chine	Université de Montréal	Rapports nationaux	12.01.15

D. Personnel détaché

78. Les administrateurs auxiliaires sont de jeunes cadres dont le poste est financé par le Gouvernement dont ils dépendent pour une période allant d'un an à trois ans, grâce à des arrangements relatifs aux fonds d'affectation spéciale. Ils contribuent aux travaux concernant des questions thématiques ou intersectorielles spécifiques tout en tirant profit de l'éventail des autres questions qui relèvent de la Convention et de ses processus.

79. Les experts en mission sont financés par le Gouvernement ou l'institution dont ils dépendent afin de fournir des services spécialisés dans des domaines thématiques. Le secrétariat a eu des difficultés pour accepter des offres de détachement d'experts en raison de la nouvelle réglementation introduite par le Gouvernement canadien en 2015. En raison d'importants retards dans les procédures, le secrétariat a perdu l'occasion d'inviter plusieurs experts. Malgré de nombreuses tentatives visant à remédier à cette situation avec les autorités canadiennes, cette question continue de poser problème. Vu l'importance de ces ressources pour la Convention, le secrétariat continue de chercher une solution avec le Gouvernement canadien.

80. Des administrateurs auxiliaires et d'autres personnes détachées ainsi que des agents au titre des projets, ont été financés ou ont collaboré avec le secrétariat en 2015-2016 pour intervenir dans les domaines d'activité ci-après :

Objet professionnel	Financé par :
Entreprises et diversité biologique	Allemagne/Union européenne
Entreprises et diversité biologique	CNI-Brésil
Programme de travail sexospécifique	Finlande
Diversité biologique et développement	France
Lifeweb – Aires protégées	Allemagne
Coopération Sud-Sud	République de Corée
Coopération technique et scientifique	République de Corée
Accès et partage des avantages	Norvège/Suisse/Union européenne
Stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique	Japon
Diversité biologique marine et océans durables	Union européenne/ République de Corée
Collectivités locales et diversité biologique	ICLEI-Afrique du Sud

E. Collaboration avec d'autres entités des Nations Unies

81. Le secrétariat continue d'assurer les arrangements de liaison communs à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et à la Convention sur la diversité biologique au siège de l'ONU à New York, en finançant 50% du coût d'un poste P-4 et d'un poste d'agent des services généraux ainsi que 30% des dépenses du bureau de liaison.

82. Ce dernier a continué de jouer un rôle absolument essentiel ces deux dernières années du fait des nombreux engagements pris par le secrétariat de la Convention pour donner suite aux résultats de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, et de l'intérêt porté par la Conférence des Parties à la mise en place de synergies et à la coopération avec d'autres organismes et initiatives des Nations Unies (UNEP/CBD/COP/13/16). Le bureau de liaison a par ailleurs joué un rôle majeur en ce qui concerne le suivi des faits nouveaux et la participation à des processus clés des Nations Unies afin de garantir la prise en compte de la diversité biologique, notamment les travaux qui ont abouti en 2015 à l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030, aux objectifs de développement durable et au Forum politique de haut niveau pour le développement durable (UNEP/CBD/COP/13/10).

83. Au cours des prochaines années, le bureau de liaison devra de plus en plus appuyer le secrétariat, en particulier en ce qui concerne les travaux importants relatifs au Programme 2030, qui prévoit un examen par le Forum politique de haut niveau des objectifs 14 et 15 en 2017 et 2018, respectivement, et la Conférence des Nations Unies pour appuyer la mise en œuvre de l'objectif 14 des objectifs de développement durable, qui se tiendra à New York en juin 2017.

IV. AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ ET DE L'EXÉCUTION DES OPÉRATIONS DU SECRÉTARIAT

84. En 2015-2016, le secrétariat a organisé plusieurs réunions au titre de la Convention sur la diversité biologique, du Protocole sur la prévention des risques biotechnologiques, du Protocole supplémentaire sur la responsabilité et la réparation et du Protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des avantages, avec la participation de Parties, d'ONG enregistrées et d'observateurs. En outre, il a assuré les services d'appui de plusieurs réunions des bureaux de la Conférence des Parties et de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties (CdP-RdP), respectivement. Le secrétariat a continué de privilégier les forums de discussion en ligne par rapport aux réunions nécessitant des déplacements, ce qui lui a fait réaliser des économies importantes sur les voyages en avion et les indemnités journalières de subsistance. En outre, depuis la mise en place d'Umoja, il est devenu habituel d'organiser des réunions via WebEx, notamment à des fins d'échange d'informations administratives et financières et de formation, entre le PNUE et les accords multilatéraux sur l'environnement. Le document UNEP/CBD/COP/13/INF/25 contient des informations détaillées sur les forums en ligne qui ont été organisés par le secrétariat. Le Secrétaire exécutif et le reste du secrétariat continuent d'œuvrer pour améliorer l'efficacité des opérations du secrétariat.

A. Amélioration de la qualité des services de conférence du secrétariat

85. Le secrétariat continue d'assurer la présentation du site Web de la Convention en espagnol et en français. En outre, grâce aux ressources internes financées au moyen de contributions volontaires, il est possible de continuer à établir des notifications et des communiqués de presse en espagnol et en français.

86. En juin 2014, le secrétariat a tenu sa première réunion PaperSmart (Plate-forme intégrée d'écopublication dématérialisée) durant la dix-huitième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques. Il en a résulté une diminution de 60% du nombre de documents dont l'impression a été demandée. Cette technologie a également été utilisée pour toutes les

réunions intersessions organisées par le secrétariat en 2015-2016. Elle sera aussi utilisée lors des prochaines réunions des deux CdP-RdP ainsi que lors de la CdP-13.

B. Amélioration du comportement professionnel

87. Le secrétariat poursuit ses efforts pour s'assurer que les informations les plus à jour sur les questions administratives et de fond soient régulièrement mises à la disposition du personnel. Les réunions du personnel servent à assurer un échange de vues et d'idées, et la participation voulue du personnel aux travaux du secrétariat. Des réunions sont régulièrement organisées au sein des divisions et les chefs de division s'entretiennent à intervalles réguliers avec le Secrétaire exécutif afin de prendre des décisions de gestion stratégique pour le bon fonctionnement du secrétariat. Grâce à l'examen fonctionnel du secrétariat qui a commencé en 2013, les fonctionnaires ont pu faire part en détail de leur vision en faveur d'un meilleur fonctionnement du secrétariat. Suite à cet examen fonctionnel, le secrétariat a été restructuré afin de pouvoir mieux intégrer le personnel de la Convention et de deux Protocoles, ce qui a renforcé les échanges intersectoriels et les consultations à l'échelle du secrétariat. Avec la création d'unités intersectorielles dirigées par des P-4 et des P-5, et l'intégration des chefs de ces unités dans la structure hiérarchique du secrétariat, les résultats du personnel se sont améliorés à tous les niveaux du secrétariat.

C. Écologisation des opérations du secrétariat

88. Le secrétariat continue d'appliquer des pratiques respectueuses de l'environnement dans ses opérations, notamment en ce qui concerne la passation de marchés et les services d'appui aux réunions de la Convention. Par exemple, il faut évoquer, outre la toute nouvelle technologie PaperSmart, l'utilisation de papier 100% recyclé pour les télécopieurs, les imprimantes et les photocopieuses, le remplacement des assiettes et tasses en mousse de polystyrène et des ustensiles en plastique utilisés pour les réceptions organisées par le secrétariat, et la mise à disposition de poubelles de recyclage du papier durant les réunions au titre de la Convention et dans les bureaux du secrétariat. Grâce à l'accord conclu avec l'administration de l'Etat du Paraná (Brésil) qui vise à compenser les émissions de carbone, toutes les émissions liées aux voyages, qui découlent de l'organisation de réunions (voyages des fonctionnaires et des représentants ayant reçu un financement), sont déclarées neutralisées et sobres en carbone. Le secrétariat continue aussi de faire rapport sur ses émissions et ses initiatives de compensation à l'initiative de l'ONU « Du bleu au vert ». Ces rapports figurent sur le site www.greeningtheblue.org.

89. Le secrétariat a estimé qu'il était nécessaire de mettre à niveau son matériel de visioconférence professionnel, qui est constamment utilisé pour la tenue de réunions et conférences en temps réel avec d'autres partenaires, y compris d'autres organismes du système des Nations Unies ; quelque 59 visioconférences ont eu lieu au secrétariat en 2015-2016. En raison des modifications récemment apportées aux procédures d'achats du fait de la mise en place d'Umoja, et des efforts accomplis pour réduire l'empreinte carbone du secrétariat, le Secrétaire exécutif a été encouragé à étudier d'autres moyens d'organiser des réunions virtuelles, et de permettre ainsi aux fonctionnaires et aux participants d'assister à des ateliers et des réunions sans forcément se déplacer jusqu'au lieu de l'événement. Les dépenses supplémentaires qui sont nécessaires pour mettre à niveau les installations et équipements du secrétariat devraient être rapidement compensées par les économies réalisées sur les frais de voyage.

90. Le secrétariat continue de participer activement, en tant que membre, aux réunions du Groupe chargé des questions relatives à la gestion de la viabilité écologique du système des Nations Unies. Les conclusions de ces réunions sont mises en œuvre au sein du secrétariat – par exemple : pratiques d'achat durables, locaux à usage de bureaux durables, notamment utilisation d'ampoules économes en énergie, viabilité des voyages (notamment autres moyens de participer aux réunions/conférences) et stratégies de réduction des émissions.

D. Renforcement des capacités

91. Le secrétariat a pris un certain nombre de mesures pour améliorer encore l'efficacité, l'efficience et l'impact des activités de renforcement des capacités entreprises conformément à son mandat. Il a entre autres mis au point une stratégie pour le renforcement des capacités à l'échelle du secrétariat afin de donner suite aux demandes en ce sens des Conférence des Parties et des Conférences des Parties agissant comme réunions des Parties d'une manière qui soit plus stratégique, plus cohérente et mieux coordonnée. Il a aussi adopté des critères et des directives utiles à la sélection des participants aux activités de renforcement des capacités qui sont financées et assurées grâce à la collaboration entre le secrétariat et des organisations partenaires, pour faire en sorte que ces activités s'adressent dûment aux personnes qui sont à même d'utiliser les connaissances et les compétences acquises pour appuyer la mise en œuvre aux niveaux national et régional.

92. En outre, le secrétariat élabore différents outils pour contribuer aux efforts des Parties en matière de renforcement des capacités, par exemple : le centre de formation en ligne de la Convention (<http://scbd.unssc.org>), le portail Web pour le renforcement des capacités qui réunira en un point unique les informations pertinentes sur le renforcement des capacités au titre de la Convention et de ses Protocoles, une bibliothèque virtuelle regroupant des outils et ressources utiles au renforcement des capacités, et des bases de données sur les initiatives et les possibilités de renforcement des capacités. En outre, le secrétariat a fait des progrès dans l'élaboration de l'initiative Bio-Bridge, qui facilitera et favorisera la coopération technique et scientifique en vue de l'application effective de la Convention et de ses Protocoles, en mettant en relation les Parties ayant des besoins techniques et scientifiques spécifiques et les Parties ou institutions qui sont en mesure de fournir l'assistance et les ressources techniques requises par le biais de partenariats mutuels.

V. INDICATEURS DE SUCCÈS ET D'EXÉCUTION DU BUDGET-PROGRAMME

A. Gestion budgétaire

1. Budget alloué par rapport aux dépenses pour le Fonds d'affectation spéciale BY :

Budget alloué pour 2015-2016 : 28 626 300 dollars É.-U.

Dépenses budgétaires pour le Fonds d'affectation spéciale BY pour 2015-2016 (projection) : 23 500 000 dollars É.-U.

2. Budget alloué par rapport aux dépenses pour le Fonds d'affectation spéciale BE :

Budget alloué pour 2015-2016 : 31 234 900 dollars É.-U.

Dépenses budgétaires pour le Fonds d'affectation spéciale BE pour 2015-2016 (au 30 septembre 2016) : 15 965 940 dollars É.-U.

B. Mobilisation de ressources pour les Fonds d'affectation spéciale BE, BZ et VB

1. Ressources mobilisées au titre du Fonds d'affectation spéciale BE pour les activités menées par le secrétariat :

Contributions annoncées pour le Fonds d'affectation spéciale BE pour 2015-2016 (au 30 septembre 2016) : 16 538 581 dollars É.-U.

Contributions reçues pour le Fonds d'affectation spéciale BE pour 2015-2016 (au 30 septembre 2016) : 16 493 624 dollars É.-U.

2. Ressources mobilisées au titre du Fonds d'affectation spéciale BE pour des ateliers régionaux consacrés au renforcement des capacités :

Contributions annoncées pour le renforcement des capacités au titre du Fonds d'affectation spéciale BE pour 2015-2016 (au 30 septembre 2016) : 5 046 000 dollars É.-U.

3. Ressources mobilisées au titre des Fonds d'affectation spéciale BZ et VB :

Contributions annoncées pour le Fonds d'affectation spéciale BZ pour 2015-2016 (au 30 septembre 2016) : 311 107 dollars É.-U.

Contributions reçues pour le Fonds d'affectation spéciale BZ pour 2015-2016 (au 30 septembre 2016) : 311 107 dollars É.-U.

Contributions annoncées pour le Fonds d'affectation spéciale VB pour 2015-2016 (au 30 septembre 2016) : 291 905 dollars É.-U.

Contributions reçues pour le Fonds d'affectation spéciale VB pour 2015-2016 (au 30 septembre 2016) : 291 905 dollars É.-U.

C. Renforcement des capacités et sensibilisation pour 2015-2016

1. Activités et ateliers de formation pour lesquels le secrétariat a fourni des ressources :

- a) Nombre de participants : 4 004
- b) Nombre de Parties impliquées : 1 358 (pour un total de 68 ateliers)
- c) Degré de satisfaction des participants : voir UNEP/CBD/COP/13/INF/25.

2. Nombre de publications distribuées :

Au total, 40 268 exemplaires de publications ont été distribués entre le 1^{er} janvier 2015 et le 31 octobre 2016, comme suit : 17 589 en anglais, 7 206 en français, 13 705 en espagnol, 440 en arabe, 951 en russe et 737 en chinois.

3. Nombre de visites du site Internet :

Un total de 6 234 453 visites du site www.cbd.int a été enregistré au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2015 au 28 octobre 2016.

4. Nombre de réunions auxquelles le secrétariat a participé :

Le personnel du secrétariat a effectué 432 missions au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2015 au 30 septembre 2016 : 84 correspondaient à des réunions organisées par le secrétariat, dont 64 avaient eu lieu en dehors de Montréal.

D. Autres fonds du secrétariat

1. Pourcentage des documents de travail mis à la disposition des Parties dans toutes les langues de travail et dans les délais impartis :

Réunions	Anglais seulement (En pourcentage)	Toutes les langues (En pourcentage)
COP-MOP 2 (Protocole de Nagoya)	89	72
COP 13	54	39
COP-MOP 8 (Protocole de Cartagena)	66	54
SBSTTA 20	90	85
SBI 1	44	39
SBSTTA 19	75	58

Réunions	Anglais seulement	Toutes les langues
	<i>(En pourcentage)</i>	<i>(En pourcentage)</i>
WG8J 9	75	63

2. Pourcentage de séances plénières de la Conférence des Parties pour lesquelles des services d'interprétation ont été fournis :

100%, dont 40 sessions d'interprétation.

Annexe

EFFECTIFS DU SECRETARIAT DE LA CONVENTION SUR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE*(En septembre 2016)*

	<i>Catégorie</i>	<i>Titre</i>	<i>Nom</i>
1.	SSG	Secrétaire exécutif (OES)	M. B. Ferreira de Souza Dias
2.	D-1	Secrétaire exécutif adjoint (OES)	M. D. Cooper
3.	D-1	Administrateur général (SPS)	M. C. Gbedemah
3.	D-1	Administrateur général (IMS)	M. R. Sharma
4.	D-1	Administrateur général (MCO)	Mme A. Fraenkel
5.	D-1	Administrateur général	Vacant
6.	P-5	Administrateur de programmes hors classe, accès et partage des avantages (SPS/AB&TK)	Mme V. Normand
7.	P-5	Administrateur de programmes, conseils et appui juridiques (OES/L&I)	M. W. Yifru
8.	P-5	Administrateur de programmes, rapports et examens (MCO/C&P)	M. N. Pratt
9.	P-5	Economiste (MCO/EPRM)	M. M. Lehmann
10.	P-4	Spécialiste des questions d'environnement (IMS/C&D)	M. E. Tamale
11.	P-4	Administrateur de programmes, évaluations scientifiques et techniques (OES/MR&R)	M. R. Hoft
12.	P-4	Administrateur de programmes, conservation <i>In situ</i> et <i>ex situ</i> (SPS/CSU)	M. V. Gidda
13.	P-4	Administrateur de programmes, informations scientifiques et techniques (SPS/B&B)	Mme M. Pessoa de Miranda
14.	P-4	Administrateur de programmes, ressources et instruments financiers (MCO/EPRM)	M. Y. Xiang
15.	P-4	Administrateur de programmes, mandat de Jakarta (SPS/CSU)	Mme J. Lee
16.	P-4	Spécialiste de l'information (MCO/C&A)	M. D. Ainsworth
17.	P-4	Administrateur de programmes, écologie de la conservation (SPS/CSU)	Mme C. Santamaria
18.	P-4	Administrateur de programmes, centre d'échange (IMS/CHM)	M. O. De Munck
19.	P-4	Administrateur de programmes, savoirs autochtones (SPS/AB&TK)	M. J. Scott
20.	P-4	Administrateur de programmes, eaux intérieures (SPS/CSU)	Vacant
21.	P-4	Editeur (AFC/CS)	M. O. Plasencia
22.	P-4	Administrateur de programmes, taxinomie (SPS/B&B)	Mme J. Shimura

	<i>Catégorie</i>	<i>Titre</i>	<i>Nom</i>
23.	P-4	Administrateur de programmes, terres sèches et subhumides (SPS/CSU)	Mme S. Koketso
24.	P-4	Administrateur de programmes, utilisation durable et tourisme (MCO/C&P)	M. O. Hillel
25.	P-4	Administrateur de programmes, affaires juridiques et politiques (SPS/B&B)	Mme K. Garforth
26.	P-3	Internet et communications électroniques (IMS/IT)	M. F. Vogel
27.	P-3	Assistant spécial du Secrétaire exécutif (OES/SS)	Mme A. Rego
28.	P-3	Administrateur de programmes, responsable de la gestion des connaissances (IMS/CHM)	Mme K. Koppel
29.	P-3	Responsable du service des séances (AFC/CS)	M. P. Tagliari
30.	P-3	Administrateur de programmes, fonctionnaire chargé du site Web (IMS/CHM)	M. A. Rafalovitch
31.	P-3	Juriste (SPS/B&B)	M. P. Deupmann
32.	P-3	Informaticien systèmes (IMS/IT)	M. Q. Nguyen
33.	P-3	Administrateur de programmes, rapports (OES/MR&R)	M. L. Cai
34.	P-3	Spécialiste des systèmes informatiques, (IMS/IT)	M. P. Le Blond
35.	P-3	Administrateur de programmes, accès et partage des avantages (SPS/AB&TK)	Mme B. Gomez Castro
36.	P-3	Administrateur programmes de, évaluations scientifiques (SPS/B&B)	Vacant
37.	P-3	Administrateur de programmes, juriste (OES/L&I)	Vacant
38.	P-3	Administrateur de programmes, renforcement des capacités (SPS/ABS&TK)	Vacant
39.	P-2	Administrateur adjoint chargé de l'information (SPS/B&B)	Mme U. Nilsson
40.	P-2	Informaticien (adjoint) (IMS/IT)	M. R. Houlahan
41.	P-2	Administrateur de programmes adjoint, savoirs autochtones (SPS/AB&TK)	Mme V. Figueroa
42.	P-2	Spécialiste des systèmes informatiques (adjoint) (IMS/IT)	M. S. Bilodeau
43.	P-2	Administrateur adjoint chargé de l'information (MCO/C&A)	M. J. Hedlund
44.	P-2	Informaticien (adjoint) (IMS/IT)	M. B. Fonseca
45.	G-7	Assistant (programmes) - (IMS/CHM)	Mme S. Meehan
46.	G-7	Assistant (programmes) - (OES/MR&R)	Mme M. Chiasson

	<i>Catégorie</i>	<i>Titre</i>	<i>Nom</i>
47.	G-7	Assistant (programmes) - (SPS/ABS&TK)	M. D. Monnier
48.	G-7	Assistant (services de conférence) (AFC/CS)	M. N. Ibrahim
49.	G-7	Assistant informaticien (IMS/IT)	M. V. Gopez
50.	G-7	Assistant (programmes), (IMS/IT)	Mme X. Liang
51.	G-7	Assistant d'édition (AFC/CS)	Mme V. Lefebvre
52.	G-7	Assistant (programmes) (OES/MR&R)	M. K. Noonan-Mooney
53.	G-6	Assistant principal de secrétariat auprès du Secrétaire exécutif (OES)	Mme F. Blot
54.	G-6	Assistant (programmes) - (SPS/CSU)	Mme A. Cung
55.	G-6	Assistant (programmes) - (SPS/CSU)	Mme J. Grekin
56.	G-5	Assistant de secrétariat - (SPS/B&B)	Mme M. Willey
57.	G-5	Assistant de secrétariat (MCO)	Mme D. Ibragimova
58.	G-6	Assistant (programmes) (SPS/CSU)	Mme L. Janishevski
59.	G-5	Assistant de secrétariat - (SPS)	Mme V. Allain
60.	G-5	Assistant de secrétariat - (IMS)	Mme L. Zemke
61.	G-6	Assistant à l'information (OES/SS)	Mme A. Beliaeva
62.	G-6	Assistant (programmes) (MCO/C&A)	M. M. Banski
63.	G-6	Assistant (programmes) (SPS/ABS&TK)	Mme J. Huppé
64.	G-6	Assistant (programmes) (SPS/B&B)	Mme P. Scarone
65.	G-6	Assistant (programmes) (MCO/EPRM)	Mme G. Dosen
66.	G-4	Assistant à l'information - (IMS/CHM)	Mme L. Allain
67.	G-6	Assistant (programmes) – (SPS/CSU)	Mme J. Martinez
68.	G-6	Assistant (programmes) – (OES/SS)	Mme M. Crespo
69.	G-6	Assistant (programmes) – (MCO/C&A)	Mme F. D'Amico
70.	G-6	Assistant (programmes) – (SPS/ABS&TK)	Vacant
71.	G-6	Assistant (programmes) – (SPS/B&B)	M. A. Bowers
72.	G-6	Assistant (services de conférence) (AFC/CS)	Mme L. Pedicelli
73.	G-6	Assistant (programmes) – (MCO/C&P)	Mme C. Estrada
74.*	G-6	Assistant (programmes) – (MCO/C&P)	Mme C. Robichaud
75.*	G-6	Assistant (programmes) (SPS/B&B)	Mme D. Abdelhakim

* Poste reclassé à P-2

Personnel financé sur les dépenses d'appui aux programmes

	<i>Catégorie</i>	<i>Titre</i>	<i>Nom</i>
--	------------------	--------------	------------

	<i>Catégorie</i>	<i>Titre</i>	<i>Nom</i>
1.	P-5	Chef, Service de la gestion des ressources financières (AFC)	Mme M. Rattray-Huish
2.	P-4	Fonctionnaire des finances et du budget (AFC/FIN)	M. I. Ahmed
3.	P-3	Fonctionnaire d'administration (AFC/A&HR)	Mme Jacinta Mukui
4.	P-3	Fonctionnaire des finances et du budget (AFC/FIN)	Mme M. Christin
5.	P-3	Fonctionnaire des finances et du budget (AFC/FIN)	Vacant
6.	G-7	Assistant financier hors classe (AFC/FIN)	Mme R. Alum
7.	G-6	Assistant (voyages) – (AFC/FIN)	Mme N. Al Saheb
8.	G-6	Assistant (voyages) – (AFC/FIN)	Mme G. Sabatini
9.	G-6	Assistant administratif (AFC/A&HR)	Mme T. Mazza
10.	G-6	Assistant administratif (AFC/A&HR)	Mme L. Piscopo
11.	G-6	Assistant administratif - (AFC/A&HR)	Mme P. Azevedo
12.	G-6	Assistant (services de conférence) – (AFC/CS)	Mme T. Zavarzina
13.	G-6	Assistant chargé des ressources humaines (AFC/A&HR)	Mme G. Alexandre
14.	G-6	Assistant (programmes) – (SPS/C&D)	Mme C. Paguaga
15.	G-6	Assistant d'administration du personnel (AFC/A&HR)	Vacant
16.	G-5	Assistant (finances) (AFC/FIN)	Mme X. H. Yan
17.	G-5	Assistant (finances) - (AFC/FIN)	M. N. Diallo
18.	G-4	Commis d'administration (AFC/A&HR)	M. L. Rekik
19.	G-4	Assistant (finances) (AFC/FIN)	Vacant
20.	G-3	Assistant d'équipe (AFC/A&HR)	Mme J. Machado

Personnel financé sur le Fonds japonais

<i>Poste n°</i>	<i>Catégorie</i>	<i>Titre</i>	<i>Nom</i>
1.	D-1	Coordinateur mondial – (IMS/C&D)	M. A. Yoshinaka
2.	P-5	Administrateur de programmes (hors classe) - (IMS/C&D)	Vacant
3.	P-4	Administrateur de programmes - (IMS/C&D)	M. N. Van Der Werf
4.	P-4	Administrateur de programmes - (IMS/C&D)	Mme N. Saad
5.	G-6	Assistant (programmes) - (IMS/C&D)	Mme G. Talamas
6.	G-6	Assistant (programmes) - (IMS/C&D)	M. M. Abi Chahine

Personnel temporaire/personnel détaché/personnel des projets/administrateurs auxiliaires

	<i>Nom</i>	<i>Programme</i>	<i>Détaché/Financé par</i>
1.	M. Y. Lee	Liaison avec la Présidence de la CdP-12	Gouvernement de la République de Corée
2.	Mme K. Neumann-Bowers	Entreprises et biodiversité	Gouvernement de l'Allemagne
3.	M. M. Dias	Centre d'échange pour l'accès et le partage des avantages	Union européenne
4.	M. J. Appiott	Biodiversité marine	Union européenne / Gouvernement de la République de Corée
5.	Mme S. Onishi	Plan stratégique relatif à la diversité biologique 2011-2020	Gouvernement du Japon
6.	Mme M. Yanagiya	Fonds japonais pour la biodiversité	Gouvernement du Japon
7.	Mme. T. McGregor	Plan d'action pour l'égalité entre les sexes	Gouvernement de la Finlande
8.	Vacant	Initiative Bio-bridge	Gouvernement de la République de Corée
9.	Vacant	Initiative Bio-bridge	Gouvernement de la République de Corée
10.	Vacant	Changements climatiques	Union européenne
